Énoncé de réaction - Gonidée des Rocheuses

8 décembre, 2011

Nom commun : Gonidée des Rocheuses
Nom scientifique : *Gonidea angulata*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : En voie de disparition

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : Le ministre de l'Environnement transmettra la réévaluation du COSEPAC sur le Gonidée des Rocheuses au gouverneur en conseil dans un délai de trois mois. Cette espèce, le Gonidée des Rocheuses est présentement désignée comme espèce préoccupante sur la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1) en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Le ministre des Pêches et des Océans consultera le gouvernement de la Colombie-Britannique, les peuples autochtones, les intervenants ainsi que le public quant à décider s'il faut changer sa présente désignation d'espèce préoccupante, à espèce en voie de disparition.

Une fois qu'une espèce a été évaluée par le COSEPAC, des étapes supplémentaires doivent être réalisées avant que l'espèce puisse être ajoutée à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter Le processus d'inscription des espèces sauvages en vertu de la LEP.

Justification de la désignation par le COSEPAC : Au Canada, cette moule, l'une des quelques espèces de moules d'eau douce en Colombie-Britannique, est limitée au bassin de l'Okanagan. Historiquement, la canalisation et la régulation de la rivière Okanagan ont nui aux moulières et ont entraîné une réduction de la population. Des sites additionnels ont été découverts depuis l'évaluation initiale du COSEPAC (2003). Actuellement, les moules zébrée et quagga (de la famille des Dreissenidés) représentent la menace potentielle la plus importante pour cette moule indigène. Ailleurs au Canada, les dreissenidés ont eu des effets dévastateurs sur les communautés d'unionidés indigènes, telles que dans la région des Grands Lacs. Une évaluation récente de la vulnérabilité du bassin de l'Okanagan aux dreissenidés a démontré que ces moules pourraient se propager rapidement et établir une intense infestation sur les moules indigènes une fois introduites. Dans un avenir rapproché, l'introduction de dreissenidés dans le bassin de l'Okanagan est probable, car ces moules peuvent survivre hors de l'eau pendant des jours, et on sait qu'elles sont transportées d'un plan d'eau à un autre, étant fixées à des embarcations qui sont remorquées; au cours des dernières années, des dreissenidés ont été interceptés sur des embarcations qui étaient remorquées vers la Colombie-Britannique. L'aménagement continu de l'estran et de la zone riveraine ainsi que certaines méthodes de contrôle du myriophylle en épi, une espèce envahissante, ont réduit l'habitat et perturbé la qualité de l'eau.

Présence au Canada : Colombie-Britannique

Ministre(s) compétent(s) :
Ministre des Pêches et des Océans

Territoire(s) et province(s) qui doivent être consulté(s) :
Colombie-Britannique

Loi(s) fédérale(s) pertinente(s) : La pêche est gérée et les poissons et les habitats des poissons sont protégé en vertu de la Loi sur les pêches.

Activités de conservations en cours : La gonidée des Rocheuses profite de l'application et de la surveillance des textes législatifs, des lignes directrices et des pratiques exemplaires en matière de gestion qui existent. L'espèce est intégrée aux documents et aux lignes directrices de planification fédéraux, provinciaux, régionaux et municipaux au fur et à mesure où on en apprend davantage à son égard. Des lignes directrices relatives à l'inventaire des mollusques d'eau douce et les lignes directrices en matière de rapports du Conservation Data Centre de la Colombie-Britannique ont été établies, et on continue de les utiliser et de les améliorer. Le protocole normalisé relatif à l'inventaire des mollusques et à la collecte d'information sur l'habitat et les menaces a été amélioré. Le protocole relatif aux basses plages des grands lacs (Large Lakes Protocol), lequel comprend de l'information sur les moules quant à la fragilité écologique du rivage qui guide l'élaboration des activités, a été distribué au public. Des projets de restauration à l'échelle du bassin hydrographique qui tiennent compte de la gonidée des Rocheuses sont en cours.